



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

presse

Question écrite n° 87518

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la secrétaire d'État chargée de l'écologie sur la nécessité d'inciter au recyclage du papier journal et publicitaire. En effet, si le tri sélectif est promu par les collectivités locales, par les pouvoirs publics, il devrait l'être également dans ces publications, journaux ou prospectus publicitaires, où une mention incitant à récupérer le papier utilisé, notamment en bas de page, ou en fin de document. Les pays comme les États unis d'Amérique, la Grande-Bretagne et l'Europe du nord ont mis en place, souvent depuis longtemps, cette incitation à récupérer le papier journal et le papier des prospectus publicitaires, souvent par un réceptacle sur les lieux-mêmes de leur diffusion. La France est encore en retard sur cette communication incitative sur la presse écrite et les impressions publicitaires, alors même que nous en produisons un nombre et un tonnage très importants. Il pourrait donc être intéressant de mener une réflexion interministérielle, avec son collègue chargé de la communication et de la presse, pour que cette action puisse être promue dans les années qui viennent. Il lui demande donc de lui préciser si elle compte promouvoir cette proposition.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 87518

Rubrique : Presse et livres

Ministère interrogé : Écologie

Ministère attributaire : Écologie, développement durable et énergie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 7 septembre 2010, page 9584

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)